

<b>Section Bac</b>	<b>Comptabilité</b>		
<b>Nom de l'UE</b>	<b>Impôt des personnes physiques</b>		
<b>Nom du professeur</b>	A. De Munck		
<b>Niveau</b>	2	<b>Unité déterminante</b>	Oui
<b>Nombre de périodes</b>	80	<b>Pré requis pour</b>	-Impôt des sociétés -Compléments IPP-ISOC-IPM -Stage d'intégration professionnelle
<b>Langue de cours</b>	français	<b>Crédits ECTS</b>	7

### Objectifs du cours

- Maîtriser le mécanisme général de l'IPP
- Maîtriser les connaissances nécessaires à l'établissement de la déclaration et au calcul de l'IPP
- Maîtriser les règles élémentaires de procédure (délais de dépôt, délais d'investigation, délais d'imposition, réclamation...)
- Structurer et motiver ses réponses

### Contenu du cours

- L'assujettissement
- L'imposition commune ou séparée
- Notions de régimes matrimoniaux et leurs impacts à l'IPP
- Les réductions pour situations familiales (personnes à charge essentiellement)
- Les revenus immobiliers
- Les revenus professionnels (salaires, revenus de remplacements, revenus des indépendants)
- Notions des frais professionnels
- Les revenus mobiliers
- Les revenus divers les plus courants
- Les dépenses déductibles et réductions d'impôts spécifiques à l'IPP
- Les revenus de source belge ou étrangère
- Calcul de l'impôt
- Notions de procédure et organisation de l'administration fiscale

### Méthodologie

- Mise en pratique des notions théoriques à travers la réalisation de nombreux exercices et cas pratiques
- Mise en évidence du caractère évolutif de l'IPP
- Fournir les éléments permettant de faire les bons choix

### Supports

- Guide de la déclaration à l'impôt des personnes physiques et notes diverses
- Déclaration fiscale IPP, barèmes

### Acquis d'apprentissage

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

*face à la situation fiscale d'un contribuable décrite par des consignes précises et des documents adéquats, en utilisant la documentation usuelle,*

- d'établir la déclaration à l'impôt, en identifiant clairement ses éléments et en choisissant, s'il échet, la « voie la moins imposée », en justifiant sa méthodologie;
- de procéder de manière automatisée ou non au calcul de l'impôt dû dans cette situation et d'établir le décompte final ;
- de réaliser une simulation sur base de données complémentaires et d'en tirer les conclusions.

### Evaluation

Examen écrit

### Pondération

Evaluation de 1ere session	Evaluation de 2de session
100%	100%